



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Pour rénover l'enseignement supérieur parisien

Faire de Paris la plus belle métropole universitaire du monde

Bernard Larrouturou

Contexte

- ***Rappel de la lettre de mission : deux volets***
 - Proposer un schéma directeur pour l'évolution de l'enseignement supérieur parisien, en lien avec les établissements et les collectivités locales, incluant
 - l'amélioration de la vie étudiante
 - la structuration du dispositif en Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)
 - les opérations immobilières prioritaires
 - Proposer un dispositif de pilotage de la mise en œuvre du schéma directeur retenu par l'Etat

Diagnostic

□ *Des difficultés sérieuses*

- Ensemble de très grande taille, complexe, morcelé, cloisonné, peu lisible
- Coupure entre universités et grandes écoles
- Manque d'émulation et parfois d'ouverture
- Difficultés spécifiques du domaine des sciences de l'homme et de la société
- Imbroglie des décideurs franciliens
- Immobilier éclaté, délabré, sans identité
- Vie étudiante très difficile

□ *Mais aussi des atouts magnifiques*

- Qualité de la formation
- Chercheurs de renom mondial, taille critique, rayonnement international
- Attractivité
- Paris !

1. Une grande ambition : faire de Paris la plus belle métropole universitaire du monde !

■ *Cinq objectifs principaux*

- Créer des « universités confédérales » pluridisciplinaires, au meilleur niveau européen et mondial
- Repenser la vie étudiante, l'intégrer davantage dans la cité et en améliorer les conditions matérielles
- Rénover le paysage universitaire de Paris en redonnant aux établissements et aux pôles des implantations cohérentes et une identité territoriale
- Faire de Paris la métropole universitaire la plus attractive du monde
- Créer les conditions de la responsabilisation et de l'engagement des acteurs, indispensables pour réussir la rénovation

2. Créer des universités confédérales d'envergure internationale

□ *Quatre objectifs pour les PRES*

- Un projet intellectuel, pédagogique et scientifique commun, un environnement intellectuel plus riche et interdisciplinaire
- Des bénéfices concernant la lisibilité du dispositif, ainsi que la visibilité/identité des établissements et des pôles
- Des mutualisations d'activités pour une meilleure efficacité
- Un enrichissement mutuel entre universités et écoles

□ *Construire de belles universités confédérales, rapprocher des établissements sans gommer leur identité*

□ *Créer des PRES ouverts, et poursuivre les coopérations inter-PRES*

□ *Quelle taille ? entre 3000 et 6000 doctorants*

2. Créer des universités confédérales d'envergure internationale

□ *Projet de PRES « Université Paris Cité »*

- Paris 5, Paris 7, SciencesPo, Inalco, EHESP
- et Paris 1, Paris 3, Paris 13, IPGP ??

□ *Projet de « PRES 246 »*

- Paris 2, Paris 4, Paris 6

□ *Un troisième projet de PRES ?*

□ *Projet de Campus « Quartier latin »*

- Collège de France, ENS, EPSCI, Chimie Paris, Observatoire, Muséum
- Adossement fort aux universités : masters et doctorats cohabités

3. Améliorer la vie étudiante

□ *Logement étudiant*

- Diagnostic : un grave déficit d'offre, une offre éclatée, une coordination des acteurs insuffisante, des difficultés foncières et financières

- Accroître fortement l'offre de logement social étudiant
 - Un schéma régional en préparation
 - Des opportunités de développement, à Paris et en couronne
 - Coordonner les trois CROUS
 - Objectif : + 12 000 logements sur Paris d'ici à 2020

- Développer la Cité internationale universitaire
 - Objectif : + 1 000 logements sur Paris

- Mieux informer les étudiants sur l'ensemble de l'offre

3. Améliorer la vie étudiante

□ *Autres aspects*

- Améliorer la lisibilité de l'offre de formations
- Augmenter l'offre de lieux de travail (salles de travail, etc.)
- Lancer un plan de développement de la restauration universitaire
- Favoriser la pratique sportive
- Développer les services universitaires de médecine préventive et promotion de la santé

□ *Paris, une ville où il fait bon vivre pour les étudiants*

- Pousser les universités à mieux prendre en compte les questions de vie étudiante : lieux de vie, formation culturelle, ouverture sur la ville, etc.
- Services attachés à la « carte de l'étudiant parisien »
- etc.

4. Moderniser les bibliothèques

- ❑ *Une très grande richesse documentaire et des projets de nouvelles bibliothèques*

- ❑ *Mais des difficultés aiguës*
 - Manque de places pour les étudiants
 - Insuffisance des horaires et périodes d'ouverture
 - Magasins en limite de capacité
 - Explosion des coûts de la documentation numérique
 - Situation problématique des bibliothèques inter-universitaires

- ❑ *Mettre en place un plan de modernisation ambitieux*
 - Développer l'accès à la documentation numérique
 - Amplifier l'offre documentaire en accès libre
 - Accroître le nombre de places dans les bibliothèques

5. Rénover le paysage et les campus universitaires parisiens

□ *Des enjeux importants et sensibles*

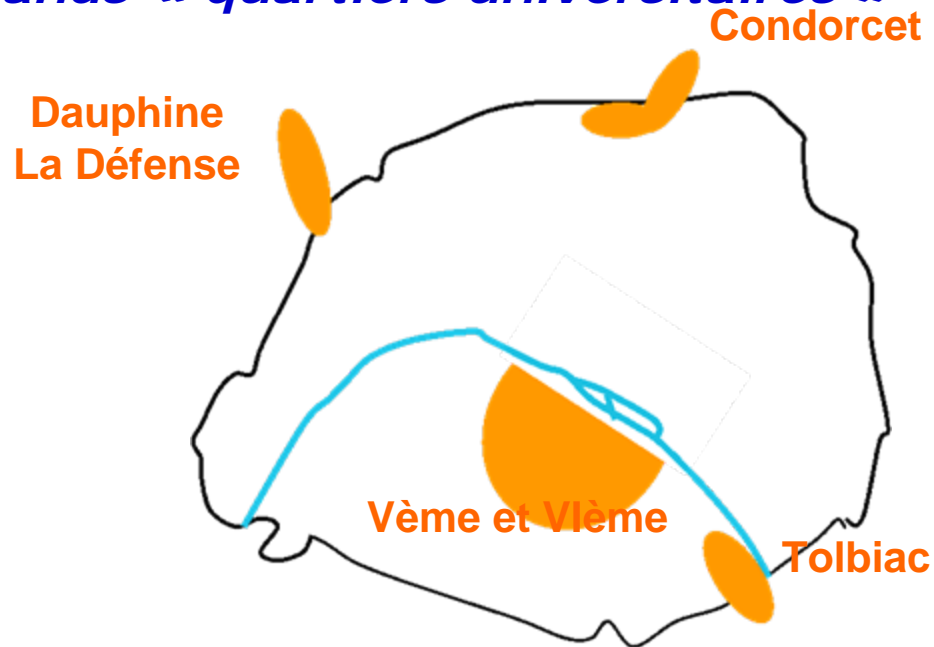
- Immobilier = élément identitaire, très sensible
 - Histoire récente remplie de déménagements retardés, de surcoûts, de remises en question des engagements
 - Fort attachement aux sites, notamment à la Sorbonne
 - Manque de confiance et manque de responsabilisation

□ *Mettre en œuvre un schéma directeur immobilier implique :*

- Un plan crédible et motivant
- Responsabilisation des acteurs (engagements contractualisés) et transparence
- Que chaque établissement auquel sont demandés des efforts y gagne par ailleurs

5. Rénover le paysage et les campus universitaires parisiens

□ *Quatre grands « quartiers universitaires »*



□ *Redonner cohérence aux implantations de chaque université ou de chaque pôle*

- en consacrant aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et à la vie étudiante quelques locaux supplémentaires bien situés
- et en cédant/libérant des locaux universitaires dispersés

5. Rénover le paysage et les campus universitaires parisiens

- *Faire un schéma directeur immobilier pour chaque établissement*
 - Esquisses de « plans de rationalisation des implantations immobilières » pour huit établissements (sept universités et SciencesPo)
 - Pour ces établissements, on passe de 104 sites à environ 40 (sans réduction de surface)
 - Nombreux avantages
 - moins de cloisonnement intellectuel
 - amélioration de la vie étudiante
 - locaux mieux entretenus et moins coûteux

5. Rénover le paysage et les campus universitaires parisiens

□ *Investissements immobiliers prioritaires*

- Vie étudiante (logement, restauration, installations sportives)
- Attractivité (maison d'hôtes)
- Bibliothèques
- « Plans de rationalisation des implantations immobilières »
- Opérations de réhabilitation (proposées dans le cadre « Campus »)

□ *Perspective financière*

- Dans le cadre de l'Opération Campus et avec l'apport des collectivités locales, **l'ensemble de ce plan de rénovation peut être réalisé en dix ans** (*en consacrant à la rénovation de l'enseignement supérieur parisien le même effort budgétaire que celui qui est consacré aujourd'hui à la réhabilitation de Jussieu*)

6. Piloter l'évolution du dispositif et accompagner les établissements

- ***Mettre en place un dispositif de coordination et de pilotage bien adapté est impératif***
 - Renforcer l'échelon déconcentré de l'Etat (rectorats) avec un responsable stable dans la durée pour piloter la rénovation immobilière
 - Amplifier la concertation avec les collectivités locales
 - Responsabiliser les établissements

- ***Quatre missions à renforcer en Ile-de-France***
 1. Mise en œuvre du plan de rénovation immobilier
 2. Amélioration de la vie étudiante
 3. Modernisation du dispositif documentaire
 4. Coordination des acteurs du dispositif francilien d'enseignement supérieur et de recherche (Etat, collectivités, établissements)

6. Piloter l'évolution du dispositif et accompagner les établissements

- **1^{ère} mission : « Épaurif » (établissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France)**
 - Piloter la mise en œuvre du plan de rénovation immobilière, valider les schémas directeurs des établissements, les accompagner dans la mise en œuvre de leur schéma directeur et vers la dévolution
 - Capacité à emprunter, louer, acheter, passer des PPP et des conventions avec les établissements et les collectivités
 - Evaluation à 5 ans, remise à jour des missions à 10 ans

- **Missions 2, 3 et 4 : Service inter-académique auprès des trois recteurs**